

les fidèles de M. Ampère, à la coutume druidique qui était de distribuer le *gui de l'an neuf* sous forme d'étrennes, au commencement de l'année. En d'autres régions de Normandie, ces sortes de cadeaux se nomment encore des *aguignettes*.

SYLVA CLAPIN

*La Potherie*. (V, VII, 641.)—Ce nom rappelle celui de l'un des premiers seigneurs qui travaillèrent efficacement à coloniser le domaine de la Nouvelle-France.

Jacques le Neuf de la Potherie, arrivé en 1636, était porteur d'un privilège de la compagnie des Cent-Associés, en date du 15 janvier de la même année, lui accordant une lieue et demi de terre le long du fleuve St-Laurent sur trois lieues de profondeur. Onze ans après, le 16 avril 1647, par le titre qui lui fut donné, confirmant le privilège de 1636, on voit que M. de la Potherie avait (de 1636 à 1647) cultivé et fait valoir ses terres, qui étaient situées entre " le ruisseau de la Roche et le cap du Sault," rive nord du fleuve ;—c'est la seigneurie, plus tard baronnie, de Portneuf. Voilà donc, entre 1636 et 1647, un commencement d'habitation en cet endroit.

Le 8 avril 1647, le *Journal des Jésuites* dit que des Algonquins, qui étaient descendus des Trois-Rivières à Québec pour engager le gouverneur-général à déclarer la guerre aux Iroquois, s'en retournèrent, mais " n'allèrent que jusqu'à la Potherie." Le 17 août suivant, le même *Journal* enrégistre " la nouvelle de la prise de 6 ou 7 Algonquins par les Iroquois à la Potherie." Le 30 juin 1651, même source : " Un Algonquin pris par les Iroquois vers la Potherie. Il allait aux Trois-Rivières."

Ce que l'on appelait la Potherie était évidemment un lieu situé entre les Trois-Rivières et Québec. Or M. de la Potherie, gouverneur des Trois-Rivières, l'un des hommes les plus remuants de cette époque, possédait, comme on l'a vu, la seigneurie qui a pris plus tard le nom de Portneuf après le mariage de sa fille avec M. Robineau de Bécancourt lequel